

Histoire

Erigé en 1470, 7 ans avant la naissance d'Anne de Bretagne, le manoir de la Cour de Launay aurait été construit par Jehan de Launay qui doit hommage au seigneur de la Roche-Gestin. La maison noble de Launay relève de la juridiction de la Cour de Rieux en Peillac.

Passé successivement par mariage, vente ou même échange, des Launay aux Castellans, puis aux Mancel, aux Sérent, aux Bruban puis aux Guynays-Le Coeur, de nouveau aux Bruban puis aux Huchet de la Ville Chauve et aux Guillard des Aulnais, ce fief de basse et moyenne justice a davantage été considéré pour son rapport que comme un lieu de résidence. Dès lors, il a échappé aux vagues de modernisation des demeures nobles.

Il traverse la Révolution française sans encombre majeur mais l'étage carré du corps principal est raboté. Racheté en bien national par Seguin, Juge de Paix de la Gacilly, il est ensuite vendu aux Rado, parents des Guillard des Aulnays, puis aux Evain et aux Rollo qui le conserveront pendant un siècle et demi. Devenu bâtiment agricole, il échappera également aux transformations du XXème siècle mais arrivera très essoufflé jusqu'à nous.

Architecture

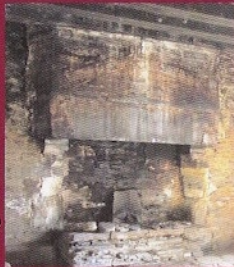
L'analyse de dendrochronologie effectuée en 2014 sur l'ensemble des charpentes, linteaux et planchers a permis une datation exacte de sa construction en 1470.

Grande fenêtre à meneaux et double coussiège



Escalier à vis en pierres de schiste

Une étude préalable à sa restauration et 2 diagnostics archéologiques ont permis de mieux comprendre les techniques de construction de cette partie du Moyen-âge et aussi de relever les désordres à reprendre.



Cheminée monumentale de la salle basse

Son parcours en fait un témoin exceptionnel de l'architecture du Moyen-Âge.

Archéologie



Tessons 2d Âge du Fer



Tessons - Fouilles des latrines - juillet 2017



plat en terre - XVIe / XVIIe



Pavement XVème siècle



Encrier XIXe jardin est

Les fouilles des latrines et les découvertes fortuites lors de terrassements ont révélé un matériel archéologique nombreux.



Sa restauration

Après le feu vert de la Conservation régionale des Monuments historiques, de l'UDAP du Morbihan et de Redon Agglomération la première tranche de travaux a débuté fin 2024, avec le soutien financier de la DRAC Bretagne, du Département du Morbihan et de la Mission Bern.

La seconde tranche de travaux concernera le sauvetage de la tour d'escalier (maçonnerie et charpente) et du pignon Ouest, les charpentes, poutres et cheminée de l'aile Ouest et la finition des couvertures



Cette tranche permettra d'achever le sauvetage du manoir médiéval pour, ensuite, se consacrer à l'aménagement intérieur.



Lors des visites nous vous présenterons le projet, les matériaux et les techniques mises en oeuvre pour le sauvetage d'un monument en péril

L'Oust vue du ciel - Google Earth

